

Association Francophone de FORMation et de Recherche en THÉrapie Comportementale et Cognitive

Membre de L'European Association for Behaviour and Cognitive Therapies

10 av. Gantin 74150 RUMILLY – France – téléphone 00.33.4.50.64.51.75

Charte AFFORTHECC du Supervisé

Je soussigné(e)

Profession.....

Je m'engage à respecter les conditions suivantes telles que définies dans le cahier des charges de l'AFFORTHECC.

La Charte du supervisé rassemble les droits et devoirs des supervisés.

- Le supervisé s'engage à être présent à la supervision à laquelle il s'est inscrit.
- Le supervisé s'engage à participer activement à la supervision.
- Le supervisé peut saisir la commission de supervision en cas litiges.
- Les tarifs de la supervision sont fixés en accord avec le superviseur.
- La supervision est centrée sur le cas clinique et respecte le cahier des charges des Thérapies cognitives et Comportementales.
- La supervision n'est en aucun cas la thérapie du supervisé.
- Le supervisé s'engage à respecter le secret professionnel et les règles de confidentialité dans le cadre de la supervision.

Date :

Commission de supervision
Signature

Le Supervisé
Signature